

Éducation et formation. Adapter l'offre aux entreprises, Vire s'engage

LA VOIX LE BOCAGE | jeudi 22 novembre 2018

440 mots | -



Richard Mir, sous-préfet ; Marc Andreu Sabater, maire de Vire-Normandie ; Mathias Bouvier, directeur académique.

Une convention intitulée « Vire-Normandie ville apprenante » a été signée entre la préfecture du Calvados ; la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados (DSDEN) et la commune nouvelle Vire-Normandie. Pour des enjeux liés à l'éducation et à la formation, qui sont aujourd'hui au coeur de nombreux débats sociétaux et politiques.

Vire. Mercredi 14 novembre, dans les locaux de l'école Castel, la signature de la convention « Vire-Normandie Ville Apprenante » a rassemblé Richard Mir, sous-préfet ; Mathias Bouvier, directeur académique et Marc Andreu Sabater, maire de Vire-Normandie. « **Il s'agit de créer un réseau de partenariats sur des questions fondamentales comme l'éducation et la formation** », explique Marc Andreu Sabater. « **En premier lieu avec l'éducation nationale, mais aussi avec l'ensemble des acteurs du territoire pour qu'on puisse collectivement relever le défi de l'attractivité du territoire.** » Le maire estime que compte tenu du faible taux de chômage, les entreprises ont des difficultés à recruter du personnel qualifié, sur le territoire. « **Il faut donc proposer une offre de formation adaptée jusqu'à l'enseignement supérieur.** »

Vire : fer de lance de l'innovation

Détaillant les perspectives, Mathias Bouvier, directeur académique, a évoqué quelques pistes. Faciliter la fluidité des parcours entre les écoles et les collèges puis entre les collèges et les lycées. En second lieu, accentuer le volet numérique, « **un levier pédagogique essentiel** ». En dernier lieu, faciliter l'éducation à l'orientation et à la découverte des métiers. Il a annoncé la tenue d'une journée académique des métiers et de l'apprentissage, le 5 février prochain. Créer une dynamique territoriale à l'échelle de la Normandie. Sur la base d'un réseau de villes ou de communes apprenantes. Vire étant le fer de lance de l'innovation normande.

Collectivité : un fort volontarisme

Enfin, le sous-préfet Richard Mir a souligné que peu de villes étaient dotées de ce label. « **Si ce territoire a été retenu, c'est parce que la collectivité possède un fort volontarisme. Il y a aussi un tissu associatif et économique qui a toute sa place dans la Ville apprenante.** » Il ajoute que le territoire possède des entreprises innovantes, qui exportent, se développent, exportent, mais ne parviennent pas toujours à trouver les compétences localement. « **L'une des clés de ce territoire passe par sa capacité à mobiliser les compétences nécessaires aux entreprises.** »

Mais, aujourd'hui, cette convention ne représente qu'un protocole de préfiguration, c'est-à-dire l'annonce de mesures qui devront se concrétiser par des actions et des expérimentations sur le terrain...